

*des Princes &c.* Janvier 1758. 31  
tume dont sa vie avoit été traversée depuis  
quinze mois. Leurs Majestés, Madamela Dau-  
phine & toute la Maison Royale, qui ont pris  
le deuil pour cette mort, en sont inconsolables.

---

### E S P A G N E.

Les bons offices du Roi de France ayant été  
employés pour rétablir l'amitié & la cor-  
respondance interrompues depuis 1753, entre  
cette Cour & celle de Dannemarc, les choses  
viennent d'être remises à cet égard sur l'ancien  
pied. En conséquence le Roi a revoqué l'inter-  
diction du Commerce entre ses Etats & ceux du  
*Dannemarc*, & a donné ordre que les Vaisseaux  
des Sujets de Sa Maj. Danoise fussent admis  
comme auparavant dans les Ports d'Espagne.  
Par un effet du rétablissement de cette bonne  
intelligence entre les deux Cours, l'on attend à  
*Madrid* un Ministre de celle de *Coppenhague*,  
& le Roi en enverra aussi un à S. M. Danoise,  
qui est déjà nommé; c'est Don Jean-Domini-  
que Pignatelli, Maréchal de Camp, & pre-  
mier Lieutenant de la seconde Compagnie des  
Gardes du Corps.

Quant aux affaires dont une partie de l'Europe  
est agitée par la guerre présente, il n'y a jusqu'à  
présent aucune apparence que le Roi y prenne la  
moindre part. Sa Marine & ses troupes ne laissent  
pas d'être entretenues sur un très-bon pied.  
Il n'est plus question de changement dans le  
Ministère.

### P O R T U G A L.

LE 13. Octobre on prononça à *O-Porto* la  
Sentence contre 266 personnes convaincus  
d'avoir trempé dans le dernier tumulte. Treize  
hommes & quatre femmes ont été pendus &  
les